

D'UN MÉMORIAL AMÉRICAIN AU SAUVETAGE D'UNE ANCRE : CONTINUITÉ ET RUPTURE DE LA PRÉSENCE DE LA MARINE DE GUERRE AMÉRICAINNE À VILLEFRANCHE-SUR-MER

*From an American memorial to the rescue of an anchor:
Continuity and rupture of the presence of the American Navy
in Villefranche-sur-Mer*

Michelle ICARD* et Paul Jo MASNATA*

Résumé.- La rade de Villefranche est depuis toujours un abri sûr pour les relâches des navires en temps de guerre ou de paix. Pour la flotte de guerre américaine, Villefranche est un « rendez-vous » très apprécié des équipages au cours du XIX^e siècle. Dès le rattachement à la France en 1860, les édiles municipaux manifestent à leur égard une politique d'accueil et de bienvenue. Au-delà de l'entente franco-américaine officielle se créent au plan local des liens amicaux avec la population qui se manifestent par des mariages mixtes et des naissances. Malgré les fluctuations politiques du XX^e siècle qui en 1967 privent définitivement Villefranche de la présence du navire amiral, cette amitié va perdurer jusqu'à aujourd'hui. L'association « Les Américains et la VI^e Flotte à Villefranche-sur-Mer » maintient vivant cet héritage en partenariat avec la municipalité. La commémoration du 50^e anniversaire du départ de l'US Navy et le sauvetage de l'ancre américaine en témoignent.

Mots-clés : Escadres, mémorial, continuité, départ, amitié, ancre.

Abstract.- *The bay of Villefranche has been a safe haven for ships in times of war or peace. Since the 19th century Villefranche has always been a very appreciated "rendez-vous" for the American war fleet crews and since 1860, the city managers have always demonstrated friendly welcome to the US war fleet and their crews. Beyond the official Franco-American entente, friendly ties with the population were created at local levels and were manifested by mixed marriages and births. Despite political fluctuations during the twentieth century that, in 1967, permanently deprive Villefranche of the presence of the flagship, this friendship continues until today. The association "The Americans and the VI^e Flotte in Villefranche-sur-Mer" keeps alive this heritage in partnership with the municipality. The commemoration of the 50th anniversary celebrating the departure of the US Navy Flagship and the rescue of a lost American anchor testify to this.*

Keywords: Squadron, Memorial, continuity, departure, friendship, anchor.



* Membre des associations ASPMV (Association pour la sauvegarde du patrimoine maritime de Villefranche) et « Les Américains et la VI^e Flotte à Villefranche-sur-Mer ». aspmv@aspmv.darse.fr - us6fleetvsm@gmail.com

INTRODUCTION

Notre contribution s'adresse à un large public et ne prétend pas être exhaustive¹. Le point de départ de nos recherches a été la présence, un peu énigmatique, au cimetière municipal d'un « *Mémorial américain* » attestant de l'inhumation, entre 1862 et 1917, de marins américains à Villefranche.

La présence de navires américains dans la rade de Villefranche, et dans les autres ports du Royaume de Piémont-Sardaigne, est en fait attestée dès 1777, c'est-à-dire peu de temps après l'indépendance des treize Provinces-Unies d'Amérique². Ces relâches furent cependant cause d'embarras diplomatique pour le roi Victor Amédée III soucieux de ménager ses deux grands alliés, l'Angleterre et la France. Le premier est à cette époque en guerre contre les rebelles sécessionnistes, le second prend fait et cause pour ces derniers en les soutenant par l'envoi d'armes d'hommes et d'une flotte ! Un document, daté du 18 septembre 1777, des archives de Turin, capitale du royaume, traite d'instructions relatives à l'accueil des bâtiments américains dans les ports du Royaume. Diplomatie oblige, les consignes sont les suivantes : « *accueillir les navires mais ne point reconnaître le pavillon des Américains en lui refusant le salut et les honneurs que l'on accorde ordinairement aux autres pavillons connus et aux officiers de marine* »³.

Cent ans plus tard la situation a complètement changé ! Dès le rattachement à la France du Comté de Nice (en 1860) l'accueil des édiles locaux s'inscrit en effet dans le cadre d'une entente franco-américaine officielle et témoigne d'une véritable amitié qui ne se départira pas. Nous avons fait le choix ici d'évoquer « l'idylle franco-américaine » de Villefranche en deux chapitres distincts. Dans une première partie nous présentons la fréquence au cours du temps des relâches de la marine de guerre américaine dans la rade, tout en précisant le contexte géopolitique selon des informations provenant du site <http://history.navy.mil>. Dans une seconde partie nous évoquons l'attitude toujours positive des édiles municipaux de Villefranche quant à la présence américaine de 1860 à nos jours.

UN MÉMORIAL AMÉRICAIN

La France et les États-Unis sont deux nations amies dont les liens remontent, on le sait, à la Guerre d'indépendance durant laquelle s'illustrèrent notamment La Fayette et Rochambeau. Dès 1778⁴, les treize Provinces-Unies d'Amérique purent en effet compter sur l'allié français dans leur guerre de libération contre l'Angleterre.

Un aspect de cette relation amicale se manifeste à Villefranche par la présence, au sein du cimetière municipal, d'un curieux « *Mémorial américain* » (fig. 1a). Il s'agit d'un simple caveau, de granit gris (emplacement n°117), orné d'une plaque rectangulaire portant une simple inscription : *Mémorial américain*. On peut lire sur sa face verticale les noms de 26 hommes décédés entre 1862 et 1917. Assez récent, de dimension modeste et sans aucune ornementation, ce monument commémoratif n'a rien de conventionnel ni d'officiel. Non répertorié par l'« *American Battle Monuments Commission* », qui, *a priori*, ne recense que les soldats américains morts au combat,

1. Faute d'archiviste et de conservateur nous n'avons eu accès qu'aux registres des délibérations municipales. Les documents récents sur le Mémorial nous ont été fournis par Mme Chrétien du service événements de la mairie et nous l'en remercions. Nous remercions aussi les collectionneurs qui ont mis leur documentation à notre disposition, en particulier M. Pérez G.
2. Déclaration d'indépendance le 4 juillet 1776.
3. Archivio di Stato di Torino, Corte, Paesi, Nizza, Porto di Villafranca, Mazzo 4, fascicolo 6.
4. Le 6 février 1778 signature du traité d'amitié et d'alliance défensive et offensive entre Benjamin Franklin et Louis XVI. La France reconnaît l'Indépendance des 13 Provinces-Unies d'Amérique.



Fig. 1 : a. Le mémorial américain du cimetière. b. Détail : liste des marins (Collection Michelle Icard).
a. American memorial in the cemetery of Villefranche. b. List of deceased seamen.

il ne l'est pas non plus par les autorités françaises compétentes en matière d'inhumation de soldats étrangers sur le sol national. Inconnu de nos jours aussi bien des responsables villefranchois que de la majorité des habitants, il est un peu une énigme locale. Quel devoir de mémoire évoque-t-il ? Qui sont les inconnus dont les noms figurent sur la pierre tombale ? (fig. 1b).

La consultation des registres numérisés des décès aux Archives départementales révèle quelques détails sur l'identité de seuls quatre d'entre eux⁵. Ce sont tous des marins. Patrick Basley, décédé en 1872 (à l'âge de 23 ans) embarqué sur la corvette « *Plymouth* » ; Jean Morras, quartier-maître de marine sur la frégate « *Lancaster* », décédé le 15 février 1882 (à l'âge de 40 ans) ; William Beck, apprenti marin sur la corvette « *Quinnebaugh* », décédé (sans mention d'âge) à l'hôpital de Villefranche le 2 mai 1882 ; le dernier décès répertorié, datant de 1917, n'est pas en lien direct avec la Première Guerre mondiale : il s'agit en fait d'un retraité de la marine américaine, Joseph Van Dam(me), né à Anvers, époux de Massa Antoinette, demeurant rue Gambetta et décédé à l'âge de 60 ans sur son lieu de résidence.

Ces hommes morts dans l'exercice de leur métier, sauf le dernier d'entre eux alors en retraite, ont trouvé un repos éternel en terre étrangère et néanmoins amie.

LA PRÉSENCE DES FLOTTES AMÉRICAINES DANS LA RADE

Les deux photos de la figure 2 concernent la frégate USS « *Wabash* » (a « *steam screw frigate* »), frégate à vapeur propulsée par une hélice, de près de 92 m de long pour 16 de large, et d'un tirant d'eau de 7 m, nous renseignent sur les conditions de vie et de travail à bord à cette époque⁶ ; le « *Wabash* » est le navire-amiral américain en Méditerranée entre 1871 à 1873.

5. <http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/ADAM>. État civil numérisé, commune de Villefranche, registre des décès, de 1861 à 1882.

6. La moyenne d'âge des décès est autour de 30 ans, seuls 4 d'entre eux atteignent 50 ans.

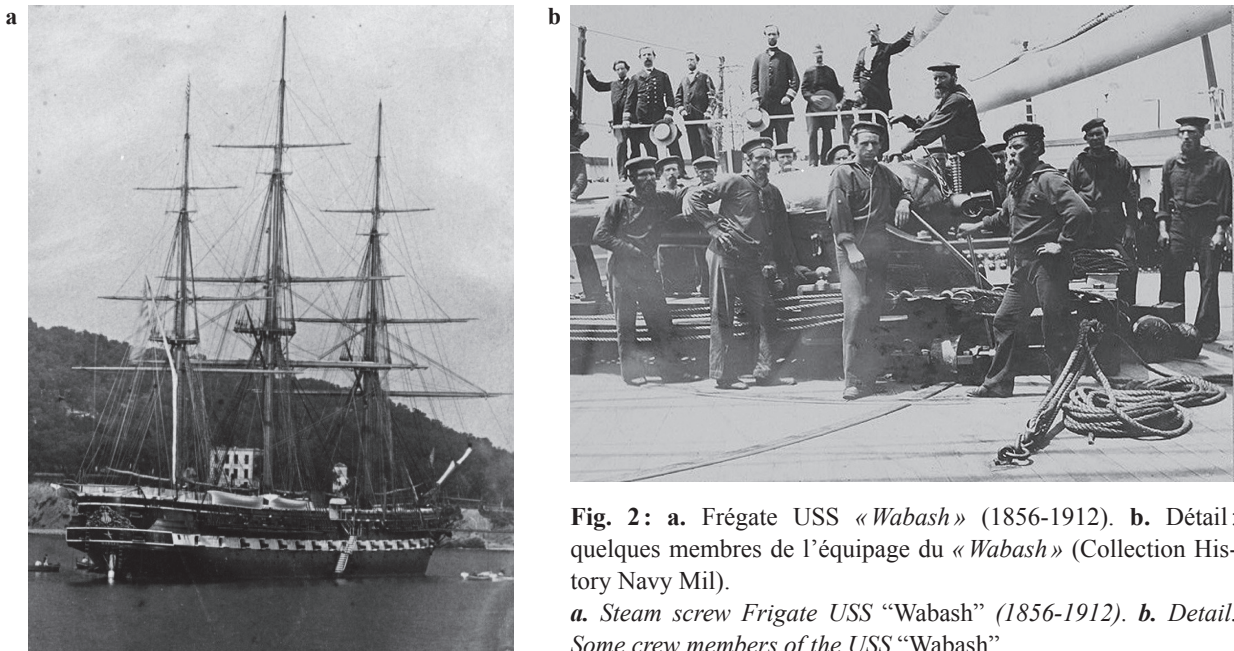


Fig. 2: a. Frégate USS «Wabash» (1856-1912). b. Détail: quelques membres de l'équipage du «Wabash» (Collection History Navy Mil).

a. Steam screw Frigate USS "Wabash" (1856-1912). b. Detail. Some crew members of the USS "Wabash".

Pour les États-Unis, la Méditerranée est, comme de nos jours, déjà perçue comme un « *outramer* » dont l'importance stratégique varie en fonction des aléas de leur politique intérieure et extérieure. Par ailleurs, organiser la logistique d'une flotte coûte cher et la priorité est d'établir des contacts avec des pays européens afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses possible pour des opérations navales, en temps de paix comme de guerre, ainsi que pour le ravitaillement en eau, en denrées alimentaires et en charbon.

UN « RENDEZ-VOUS » APPRÉCIÉ

Dès 1870, la marine de guerre américaine dispose d'un local, un ancien gymnase⁷, à la Darse. Elle l'occupera jusqu'à ce que le secrétaire d'État à la Marine, W. Chandler, exige, en 1883, la fin des commodités de l'escale de Villefranche. Depuis 1830, l'habitude a en effet été prise par les familles des officiers de les suivre dans leur mission. Selon W. Chandler, la présence de ces familles nuit au sérieux des opérations en réduisant les déplacements des navires qu'il considère de toute façon comme sous-employés en Méditerranée, en particulier lors des hivers passés sur la Riviera française. Il en vient à menacer de renvoi officiers et marins s'ils n'obtempèrent pas ! Malgré cette décision l'escale de Villefranche demeura toujours un « *rendez-vous* » (en français dans le texte) pour les navires de guerre américains (Hattendorf, 2011).

Les avantages de la rade sont en effet nombreux. C'est en particulier un abri naturel offert par un pays ami dont la domination s'exerce de plus sur la rive sud de la Méditerranée ; Villefranche est un port où il fait bon relâcher par tous les temps et même si les installations portuaires sont inexistantes, le ravitaillement y est aisé. C'est aussi un point de départ pour les manœuvres à travers la Méditerranée quand il est nécessaire de « *montrer le drapeau* », en particulier lors des fréquentes crises de la politique mondiale dans les régions orientales du bassin. C'est ainsi qu'en 1877, l'« *Alliance II* », un « *Screw Gunboat* » (canonnière à hélice) rebaptisé ainsi en l'honneur du traité d'alliance franco-américaine, fait des allers et retours à Smyrne en pleine guerre russo-turque pour protéger les ressortissants et les intérêts américains en toute neutralité⁸.

7. ADAM. Fonds de la Préfecture des Alpes-Maritimes, 1860 – 1940. 01.01.1867 – 31.12.1919. Doc. 02Q 0207.

8. <https://www.history.navy.mil/research/histories/ship-histories/danfs.html>.



Fig. 3 : Le Président Ulysses Grant et sa famille (au centre), le 13 décembre 1877, à bord de l'USS « *Vandalia* » (Collection History Navy Mil).

US President Ulysses Grant with his family (center), December, 13, 1877, on board USS "Vandalia".

Le 13 décembre de cette même année, c'est à Villefranche que débute la croisière méditerranéenne du 18^e président des États-Unis, Ulysses S. Grant. Ce dernier vient de terminer son mandat en mars et embarque sur l'USS « *Vandalia* » pour un périple en Méditerranée qui s'achèvera à Naples en mars 1878. Sur la figure 3, on le voit accompagné de sa femme et de son fils sur le pont du « *Vandalia* »⁹.

Pour accomplir ses missions vers l'Europe du Nord, l'escadre américaine d'Europe peut depuis cette escale rejoindre Gibraltar en quelques jours. À l'est, le canal de Suez, inauguré depuis 1869, raccourcit considérablement le temps d'accès à l'océan Indien. Villefranche apparaît donc une étape idéale sur les différentes routes maritimes de la marine de guerre américaine.

En 1905 le « *Minneapolis* », après avoir déposé à Gibraltar des scientifiques venus observer une éclipse totale de soleil le 30 août, vient mouiller en rade. Une carte postale de l'époque nous montre quelques membres de l'équipe de baseball du navire se promenant rue de l'Église (fig. 4a). En 1909 quatre navires de la « *Great White Fleet* » (les navires sont de couleur blanche) arrivent à Villefranche le 11 janvier et y demeurent jusqu'au 27. Les cuirassés USS « *Vermont* », USS « *Kansas* », USS « *Minnesota* », ainsi que le yacht « *Yankton* », relâchent à Villefranche après avoir porté secours aux victimes du terrible tremblement de terre survenu à Messine le 28 décembre 1908. Au cours de cette escale les équipages, feront la première démonstration de football américain à Nice. Officiers et marins sont au repos - certains malheureusement pour toujours au cimetière municipal - d'autres se mêlent à la population en pratiquant un sport¹⁰.

9. <https://www.history.navy.mil/research/histories/ship-histories/danfs.html>.

10. Revue *La vie au grand air*, 30 janvier 1909, «Un match de football américain à Nice». Consultable sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603904z/f10.item.r=football%20am%C3%A9ricain.zoom>



Fig. 4 : **a.** Des joueurs de base-ball de l'équipage du « Minneapolis ». **b.** Le café La Régence avec une publicité pour des « English and American drinks » ! (Cartes postales, collection Masnata Paul.)

a. Three members of the US Minneapolis baseball team. **b.** La Régence bar with english advertising text.

Les Villefranchois s'habituent à les voir déambuler dans les rues. Les escales durant plusieurs jours, voire parfois plusieurs semaines, les commerçants se mettent au goût du jour pour attirer cette clientèle régulière (fig. 4b). Des cartes postales de l'époque en témoignent.

LES ESCADRES

Il serait fastidieux d'énumérer ici la liste de tous les bâtiments américains venus faire relâche à Villefranche entre 1862 et 1917, dates du premier et dernier décès mentionnés sur le mémorial. Nous ne mentionnons ici que ceux figurant sur la liste émise par la Mairie en 1978, en vue du regroupement des tombes américaines. Cette liste, incomplète, précise l'identité, le navire, la date et parfois les circonstances du décès (fig. 5b).

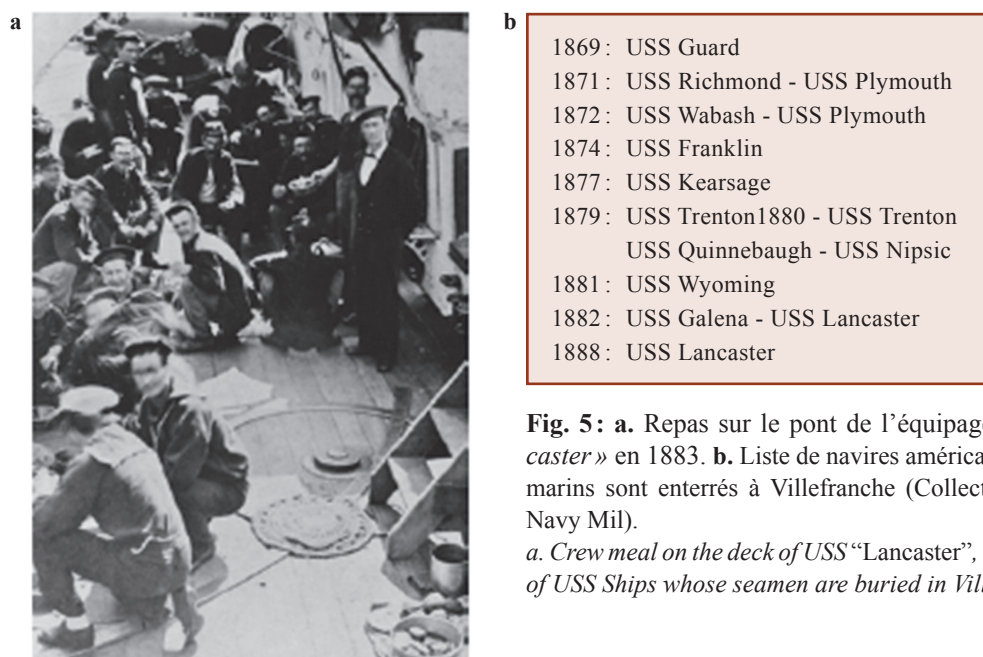


Fig. 5 : **a.** Repas sur le pont de l'équipage du « Lancaster » en 1883. **b.** Liste de navires américains dont des marins sont enterrés à Villefranche (Collection History Navy Mil).

a. Crew meal on the deck of USS "Lancaster", 1883. **b.** List of USS Ships whose seamen are buried in Villefranche.

LA GRANDE GUERRE

À l'issue de ce conflit très meurtrier le Gouvernement français met en place une politique nationale d'hommage et de remerciements aux États-Unis¹¹. Un volet de cette politique, en accord avec Washington, concerne les inhumations américaines et l'édification de mémoriaux. Des consignes de recherches de sépultures américaines sont envoyées à tous les préfets. Dans sa réponse, datée du 22 novembre 1920, le maire de Villefranche, François Binon, précise «[...] *qu'il n'existe pas de cimetière américain sur la commune [...] que les huit caveaux qui s'y trouvent ne portent pas de croix blanche réglementaire car ils concernent des décès bien antérieurs au premier conflit mondial*»¹². Enfin quelques indices pour la résolution de l'énigme du Mémorial !

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Les bâtiments américains croisent toujours en Méditerranée. Lors de l'armistice du 11 novembre 1918, les États-Unis s'opposent à l'annexion par l'Italie de la côte Dalmate et occupent cette dernière pendant 35 mois. Les relâches dans la rade sont fréquentes. Dans les années 1920-1923, l'USS « *Pittsburgh* » (numéro de coque : CA-4) est présent lors des fêtes de Noël et à cette occasion organise une distribution de cadeaux aux petits Villefranchois. Dans la décennie suivante, l'habitude semble prise de fêter Noël en rade (fig. 6a).

Lors de la Guerre Civile espagnole, pendant les années 1936-1939, les États-Unis organisent l'évacuation de leurs ressortissants et la protection de leurs intérêts. Dès 1936, des bâtiments américains du « *Spanish Service Squadron* » (juillet à octobre 1936) puis du « *Squadron 40* » (*Temporary*) font, à partir de Villefranche, de nombreuses rotations vers l'Espagne. À Villefranche la présence régulière de la marine américaine aura des conséquences aussi heureuses qu'imprévues. Des relations amoureuses se nouent avec des jeunes femmes, certaines se concluent par des mariages. La presse nationale en témoigne¹³. Le 1^{er} avril 1939, le drame espagnol se termine par la victoire du *Généralissime* Franco.

Cette même année, l'hebdomadaire *Match*, qui se veut alors *l'hebdomadaire de l'actualité mondiale*, consacre, à l'occasion du départ de l'USS « *Omaha* » (croiseur léger n° CL-4), six pages de son numéro du 15 juin à un reportage photo intitulé « *Villefranche à l'américaine* » (fig. 6b). On y apprend que « *les marins parlent anglais avec un accent provençal, apprécient le pastis et que les gens du pays, les vrais, ont fini par reconnaître la bonne humeur et la gentillesse de ces colosses puérils. Le midi les a adoptés et réciproquement* »¹⁴ !

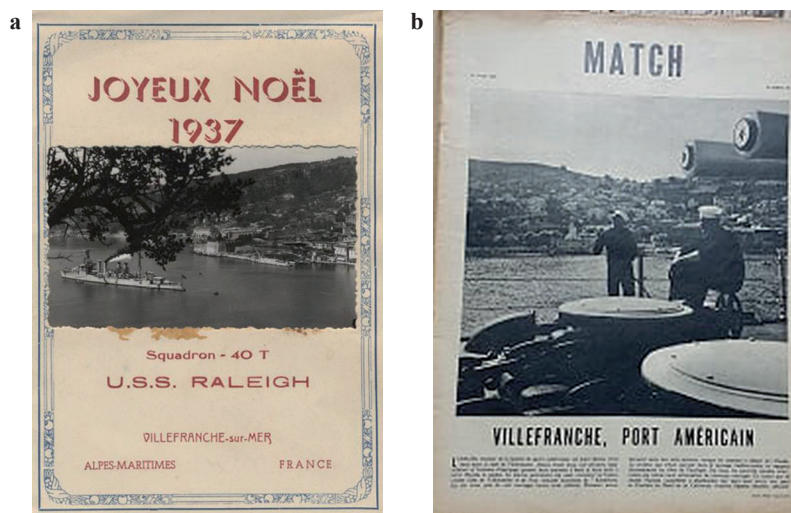


Fig. 6 : a. Menu de Noël de l'USS « *Raleigh* ». b. Revue *Match* de juin 1939. (Collection Les Américains et la VI^e Flotte.)

a. Christmas menu of the USS. "Raleigh". b. Match magazine, June, 1939.

11. ADAM. Fonds de la section franco-américaine. Documents 10R0001 du 01.11.1917 au 30.06.1919.

12. ADAM, *op. citée*.

13. Cf. *Le Petit Parisien*, 13.8.1937. «Quinze yes, quinze oui».

14. Revue *Match*, 15 juin 1939, «Villefranche à l'américaine».

Les histoires d'amour sont toujours nombreuses et de petits citoyens franco-américains continuent à naître à Villefranche. Certaines Françaises devenues Américaines par mariage suivront leur mari aux États-Unis. Pour quelques marins de l'USS « *Omaha* » (n° CL-4), leur cœur reste à Villefranche ; le ton de cette chronique d'une rupture annoncée est insouciant, léger. Mais trois mois plus tard, le 1^{er} septembre 1939, une rupture beaucoup plus tragique plongera Villefranche, comme le reste de l'Europe, dans les turbulences de l'histoire avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

LE SECOND CONFLIT MONDIAL ET L'OTAN

Villefranche est libérée le 29 août 1944 mais il faudra attendre juin 1945 pour voir de nouveau un navire américain en rade, le destroyer USS « *Gridley* » (destroyer de la classe « *Craven* », n° DD-380). En juin 1948, mouillera l'USS « *Missouri* » (cuirassé n° BB-63), bâtiment sur lequel a été signée la capitulation japonaise le 2 septembre 1945 en baie de Tokyo. Dans les années 1950-1955 des escales, non officielles, de bâtiments américains continuent. L'USS « *Newport News* » (croiseur lourd n° CA-48), l'USS « *Des Moines* » (n° CA-134) reviendront à Villefranche en tant que navires amiraux de la VI^e Flotte, car ainsi sont nommées, depuis 1950, les forces navales américaines de l'Atlantique Est et de la Méditerranée.

L'organisation de l'OTAN est créée le 4 avril 1949, à Washington, sous la présidence de H. Truman. D'abord basé à Londres, son quartier général s'installe en France, près de Paris, en 1951. Dans ce cadre, Villefranche devient juridiquement une base sur laquelle peuvent séjourner des troupes étrangères assurant la sécurité collective.

Pourquoi Villefranche ? Ses atouts géographiques sont nombreux : proximité d'un aéroport international, abri naturel en toutes saisons, mais aussi et surtout un emplacement suffisamment éloigné des bombardiers soviétiques basés en Crimée. Des raisons de politique intérieure ne manquent pas non plus. À cette époque le Parti communiste français est en effet très puissant et le gouvernement français ne voit pas d'un mauvais œil une présence américaine. Cette installation officielle à Villefranche ne convient pas du tout au député communiste des Alpes Maritimes Virgile Barel. Le journal officiel du 15 février 1957 relate son intervention à l'Assemblée. Il interpelle le ministre de la Défense nationale et des Forces armées, M. *Bourgès-Maunoury* sur l'affectation de la rade à l'U.S. Navy. Suit une longue diatribe contre la VI^e Flotte qui se veut « *le stabilisateur gris acier du Moyen-Orient* »¹⁵. Virgile Barel est très bien informé car le premier navire-amiral qui officialise cette affectation de la rade est l'USS « *Salem* » (croiseur lourd n° CA-139) en juin 1956. Il demeure le navire-amiral jusqu'en juin 1958. Lui succéderont l'USS « *Des Moines* » (n° CA-134) précédemment évoqué, puis les croiseurs modifiés en lance-missiles USS « *Little Rock* » (n° CLG-4) et USS « *Springfield* » (n° CLG-7) qui quittera officiellement Villefranche pour Naples le 20 janvier 1967 peu après la décision du général de Gaulle de quitter le commandement intégré de l'OTAN.

LE NAVIRE-AMIRAL

Le navire-amiral est sous la responsabilité directe du commandant de bord au rang de capitaine de vaisseau ; l'amiral commande quant à lui toute la VI^e Flotte. Il dispose à bord de sa propre passerelle et de sa propre chaloupe. Les membres de son État-major ont leur propre carré et ne prennent pas part aux opérations navales. Un détachement de *Marines* assure sa sécurité. L'amiral a de plus un rôle diplomatique et représentatif essentiel, il doit en effet montrer le

15. *Journal Officiel*. Séance du vendredi 15 février 1957.

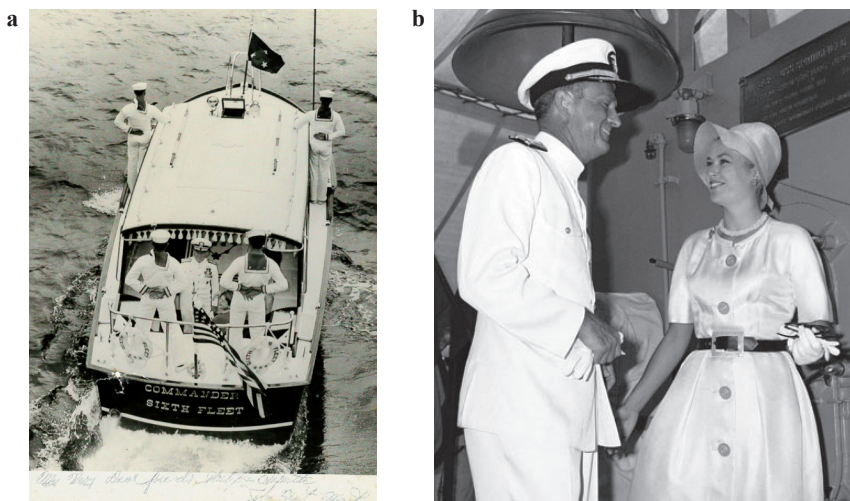


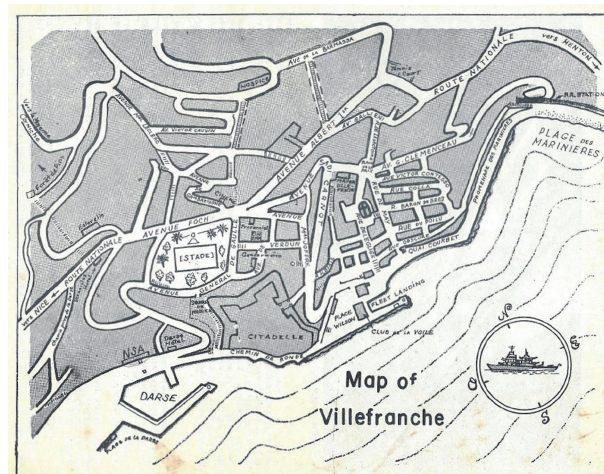
Fig. 7: a. La chaloupe amirale. b. La Princesse Grace en visite à bord du «*Springfield*». (Collection Les Américains et la VI^e Flotte.)
a. Admiral boat. b. Princess Grace, on board USS. “Springfield”.

Fig. 8: Extrait du journal *Springfield Rifle*, avec une carte de Villefranche (Collection Les Américains et la VI^e Flotte).

Detail of Springfield Rifle (cruise book). Map of Villefranche.

drapeau «*showing the flag*» partout où cela peut être nécessaire. L'orchestre de la VI^e Flotte joue pour l'équipage, donne des concerts à terre, et bien sûr lors des réceptions. Grace Kelly, Princesse de Monaco, est reçue par l'amiral à bord du *Springfield* le 13 juillet 1961 (fig. 7).

Comme indiqué précédemment, les navires-amiraux de la période 1956-1967, au cours de laquelle Villefranche est le port d'attache officiel de l'amiral, sont successivement les croiseurs USS «*Salem*» (croiseur n° CA-139), USS «*Des Moines*» (n° CA-134), USS «*Little Rock*» (croiseur lance-engins n° CLG-4) et USS «*Springfield*» (n° CLG-7). Des plaques commémoratives de cette époque sont toujours visibles en bas de la rue de l'Église.



LA VIE QUOTIDIENNE À L'ÉPOQUE DE LA VI^e FLOTTE

Durant leur permission, officiers et marins ont la possibilité de rejoindre leur famille installée dans le canton¹⁶. On leur fournit des facilités et des informations pratiques accompagnées de plans (fig. 8).

L'ensemble des services indispensables à la vie quotidienne des marins et de leurs familles se concentre à la Darse, dans le bâtiment de la corderie. On y trouve un bureau de poste, un supermarché de produits américains détaxés, le *Post Exchange*, tout simplement appelé *PX*.

Le bureau du NSA (*Naval Support Activity*) facilite les démarches administratives, sociales et abrite un dispensaire. Pour les problèmes de santé plus sérieux, les familles ont la possibilité d'aller au *British American Hospital* à la sortie ouest de Villefranche.

Il n'est pas rare, en passant devant la Mairie, de voir sortir un jeune marié en uniforme blanc car les mariages franco-américains sont fréquents. Suite logique, l'église paroissiale célèbre des baptêmes. Certains enfants sont scolarisés à l'école communale de Villefranche, d'autres

16. Environ 350 familles résidaient sur les communes de Villefranche, Saint Jean-Cap-Ferrat et Beaulieu ou Nice. Sur le quai ou dans les rues de la ville stationnaient les «*belles Américaines*», Ford, Plymouth, Chrysler, Chevrolet, etc.

à l'école américaine de Beaulieu. À Noël, « *Santa Claus* » distribue des cadeaux à sa sortie d'hélicoptère ! Les rues basses de la vieille ville ou les locaux de l'USO (*United Service Organisation*), boulevard Jean-Jaurès à Nice, offrent aux célibataires des occasions de rencontre et de détente.

La pratique du sport permet aux équipages de se mêler à la population locale. Des matchs de basket donnent lieu à des rencontres « internationales » amicales. Lors de régates organisées par le Club de voile, marins et officiers américains se mesurent aux équipages français sur des monotypes qui leur sont prêtés.

L'une des activités favorites et qui attire de nombreux curieux est la pratique du baseball sur le stade municipal (fig. 9).

Les marins participent par ailleurs, individuellement ou officiellement, aux fêtes locales. L'orchestre de la VI^e Flotte joue lors des défilés annonçant le combat naval fleuri du Lundi Gras. Les chaloupes américaines, décorées, participent au corso. Hiver ou été, des excursions pour les marins sont programmées à la découverte de l'arrière-pays.



Fig. 9 : L'équipe de baseball du "Springfield" (Collection Les Américains et la VI^e Flotte).
USS. Springfield Softball team.

LE DÉPART DE LA FLOTTE LE 20 JANVIER 1967 ET SES CONSÉQUENCES

À la suite de la décision du général de Gaulle¹⁷ de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN, Villefranche cesse d'être le port d'attache du navire-amiral de la VI^e Flotte qui rejoint alors le port de Gaëte, près de Naples. Cette décision politique est une rupture officielle de l'hospitalité séculaire que la ville a offerte à la marine américaine. Le jour du départ une plaque de remerciements aux Villefranchois est dévoilée en présence des autorités françaises, du vice-amiral F.L. Ashworth et du capitaine de vaisseau H.H. Ries, commandant de l'USS « *Springfield* » (CLG-7), dernier navire amiral affecté sur place (fig. 10).

Depuis cette date les escales officielles des navires américains sont moins fréquentes bien que la France et les États-Unis soient toujours de solides alliés. Il faudra attendre mai 2016 pour voir en rade le bâtiment USS « *Mount Whitney* » (bâtiment de commandement n° LCC-20) navire-amiral de la VI^e Flotte. En décembre de la même année l'escorteur lance-missiles USS « *Nitze* » (n° DDG-94), de retour de mission au Moyen-Orient, fait une escale de quelques jours dans la rade.

Le 20 janvier 2017, lors de la cérémonie de commémoration du cinquan-



Fig. 10 : Le départ officiel de la VI^e flotte le 20 janvier 1967 (Collection Les Américains et la VI^e Flotte).
Official departure, January 20th, 1967.

17. Officieusement, le général de Gaulle avait invité le navire-amiral à rester en rade sous certaines conditions : demande d'autorisation d'entrée et de sortie auprès des Autorités maritimes (communication personnelle de M. Masnata).

tième anniversaire du départ de la VI^e Flotte, le vice-amiral Grady, invité par l'association *les Américains et la VI^e Flotte à Villefranche-sur-Mer*, est présent à bord de l'USS « Carney » (n° DDG-64), actuel navire-amiral. Avec son homologue français il témoigne de la permanence des liens franco-américains.

Sur le plan politique, la France et les États-Unis demeurent des alliés. L'absence de la VI^e Flotte de l'US Navy, loin de son ancien port d'attache, résulte du contexte géopolitique international. Mais pour les vétérans de la VI^e Flotte la cité demeure pour toujours un « *home away from home* ».

LES ÉDILES VILLEFRANCHOIS ET LA PRÉSENCE AMÉRICAINNE

Dès le rattachement du comté de Nice à la France, en 1860, la politique de bienvenue et d'accueil des édiles villefrancois sera constante et, de plus, facilitée par une entente franco-américaine officielle. Cette hospitalité se manifeste rapidement, comme nous l'avons indiqué, par l'accueil des corps de marins américains dans le cimetière de la cité. Lors des délibérations municipales le problème d'exiguïté du lieu était pourtant un sujet récurrent et ceci dès le mandat de François Ferry (1860-1870). En 1878 aura lieu, sous la mandature de Désiré Pollonais (1872-1900), une première extension du cimetière¹⁸.

D. Pollonais, désireux de poursuivre la politique de son prédécesseur, Georges de Brès, qui avait prêté un lieu de dépôt aux Américains, sollicite, en février 1890, auprès du préfet l'autorisation de concéder gratuitement des locaux à la marine américaine. Le préfet refuse¹⁹ tout en reconnaissant les « *motifs si honorables* » du maire. Dans une lettre du 12 juin de cette même année, le Préfet suggère « *un bail dans lequel seraient introduites des clauses de nature à sauvegarder la complète indépendance de notre territoire* ». Nous ne connaissons pas la suite donnée à cette autorisation « diplomatique », mais il est certain que la mise à disposition gratuite de locaux est motivée par le souhait de retombées économiques (Vernier, 1999).

Les présences militaires étrangères sont en effet très importantes pour l'économie locale (Vernier, 1999, p. 65) car la relâche des unités navales françaises y est plutôt rare. Toutes les escadres étrangères s'approvisionnent en denrées et combustibles ce qui favorise le commerce (fig. 11). Dès 1877, la Municipalité envisage l'exonération fiscale des cigares pour attirer et retenir les marins américains. Les édiles locaux se font un devoir de s'associer aux événements internationaux. Par exemple lors du séisme de San Francisco, en 1906, le maire François Binon (maire entre 1900 et 1936) et son conseil présentent leurs condoléances à l'ambassadeur des États-Unis (Vernier, 1999).

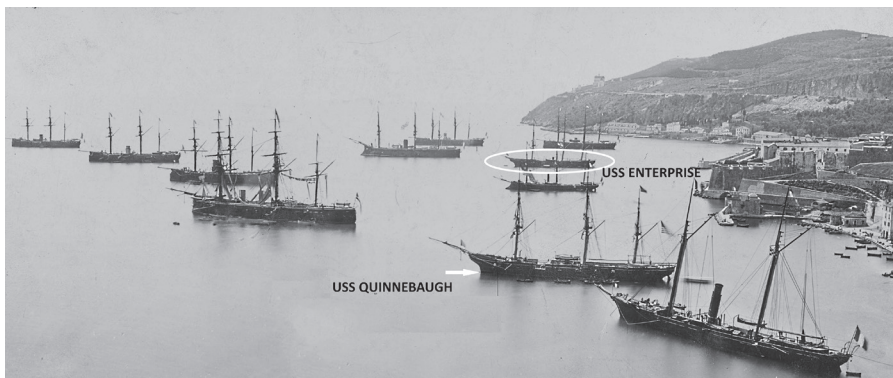


Fig. 11 : Escadre franco-américaine au mouillage dans la rade (entre 1877 et 1892) (Collection Masnata Paul).

Franco-American squadron anchored in the harbor (between 1877 and 1892).

18. Villefranche-sur-Mer, archives municipales, registre des délibérations municipales, 1865-1873.

19. ADAM. Fonds de la Préfecture 1860-1949.

LES DEUX CONFLITS MONDIAUX

Au cours du XX^e siècle les deux conflits mondiaux successifs resserrent l'amitié franco-américaine. À la suite de la Grande Guerre, très meurtrière, le Gouvernement français met en place une politique nationale d'hommage et de remerciements aux États-Unis. Dans une lettre de juin 1919, le Préfet Armand Bernard recommande aux maires de célébrer avec éclat l'« *Independence Day* », le 4 juillet²⁰. À Villefranche, le maire et son Conseil suivront ces consignes et donneront le nom du président Wilson à la place de la future gare maritime. Plus tard, en mars 1925, le monument aux morts de l'Octroi sera inauguré en présence du commandant des unités navales américaines au mouillage dans la rade (Vernier, 1999).

Par ailleurs, les édiles locaux et la communauté villefranchoise concentrent leurs efforts sur le développement du tourisme en toutes saisons. Le littoral, hier lieu de refuge et de convalescence, cherche à attirer et fidéliser des nouveaux « touristes ». L'hôtel de l'« *Univers* », prend désormais le nom de « *Welcome* ». Port de guerre, port de croisière ou port de villégiature, les Américains sont toujours les bienvenus à Villefranche.

Parallèlement à cette politique d'accueil amical de la marine de guerre américaine, les maires successifs ont à cœur de développer un tourisme international, et plus événementiel, en rapport avec la mer. Le combat naval fleuri organisé le Lundi Gras de chaque année en liaison avec le Carnaval de Nice, et qui a d'abord lieu dans la Darse avant d'être déplacé au port de la Santé, en est un exemple. Les marins américains y participent activement.

La Seconde Guerre mondiale contribue à renforcer les liens franco-américains. Sur la figure 12, on voit Philippe Olmi, alors député maire (1947-1965), rendre hommage aux morts américains du cimetière municipal (fig. 12).

Quelques documents d'archives confirment que le député-maire Olmi perpétue l'action de ses prédécesseurs en invitant officiellement l'escadre américaine. Dans un courrier, daté de janvier 1948, le vice-consul des États-Unis, Sheldon B. Vance, répond en effet favorablement à une invitation officielle du maire, datée de décembre 1947. On y apprend que l'USS « *Gearing* » (*Destroyer* n° DD-710) sera présent du 6 au 9 février suivant²¹. C'est sous le mandat de Ph. Olmi que dès l'année 1956 Villefranche devient, dans le cadre de l'OTAN, la base officielle du navire-amiral de la VI^e Flotte.

Son successeur Guy Perdoncini (1965-1971) devra faire face au départ du navire amiral le 20 janvier 1967. Il le déplorera en ces termes : « *Les fluctuations politiques inéluctables ne peuvent ébranler ni faire oublier l'amitié franco-américaine scellée au cours de la guerre d'indépendance et renforcée lors des deux conflits mondiaux* »²² (fig. 13).

Malgré cette rupture officielle, et la perte d'une manne financière indéniable, les maires suivants poursuivront leur politique d'accueil envers les navires de guerre américains, désormais plus rares. Sous le mandat du Colonel Gilbert Bastet (1971-1977) un document en témoigne. En septembre 1974 le Conseil municipal vote une délibération qui propose d'assumer financièrement l'augmentation du tarif d'usage de la gare maritime (gérée par la chambre de commerce de Nice), jugé « *inamicale* » par le commandant de l'USS « *Little Rock* » (croiseur lance-engins n° CLG-4)²³. Au cours de son long mandat (1977-1995) Joseph Calderoni multipliera les marques d'amitié officielles mais aussi personnelles. Plusieurs initiatives sont à son actif ; l'une des principales est le regroupement, en 1978, des tombes américaines dans le cadre d'un mémorial. Cette démarche

20. ADAM. Fonds de la section franco-américaine. Documents 10R 0001 du 01.11.1917 au 30.06.1919.

21. Fichiers d'un dossier de préparation de jumelage avec Austin, Texas, transmis aimablement par une employée de mairie, Mme Sandrine Chrétien, sans aucune référence de classification dans les archives municipales.

22. Article de *Nice-Matin*, 21 janvier 1967.

23. Archives municipales, registre des délibérations municipales, année 1974.

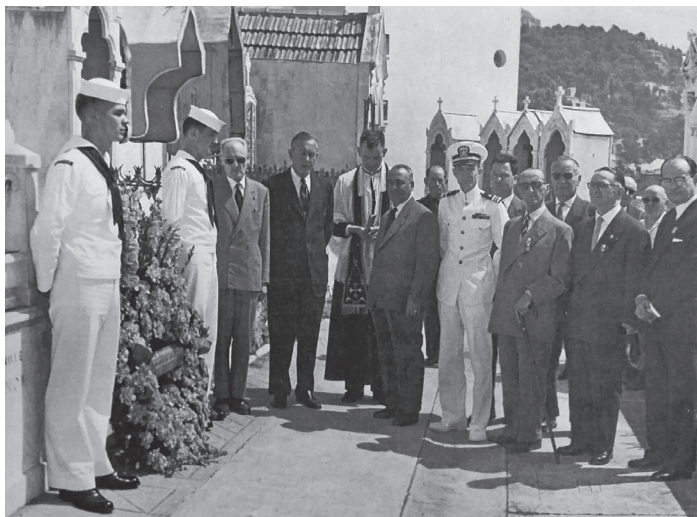


Fig. 12 : Cérémonie d'hommage aux morts américains au cimetière de Villefranche (photo extraite de *Calant de Villafranca, dictionnaire nostalgique de Villefranche et de ses rue*, Nice, Serre éditeur, 2003, 255 p. Auteur : Jacques Biagini).
Ceremony of tribute to the American dead at Villefranche cemetery.



Fig. 13 : *Nice Matin*, en date du 21 janvier 1967 (Collection Les Américains et la VI^e Flotte).
Article from the local newspaper Nice Matin dated January 20th 1967.

nécessitant l'approbation du bureau de la médecine et chirurgie du Département de la Marine américaine fait l'objet d'une correspondance fournie avec le consul des États-Unis. Ce projet, motivé sans doute aussi par les problèmes d'exiguïté du cimetière municipal, révèle de la part du premier édile une sympathie personnelle à l'égard des États-Unis²⁴.

Les commandants des bâtiments américains au mouillage dans la rade continuent à être officiellement reçus à l'Hôtel de ville. La nombreuse collection de « tapes » de bouche (bouchons de canon commémoratifs) visibles en mairie et reçues en cadeau lors du mandat de J. Calderoni, en témoigne (fig. 14a).

En 1990, le Conseil municipal soutient une nouvelle initiative : la ville devient marraine de l'USS « *Ticonderoga* » (CG-47). Gérard Grosogeat (maire entre 1995 et 2014) favorisera également l'amitié avec les États-Unis, en particulier avec la ville d'Austin (Texas). La première année

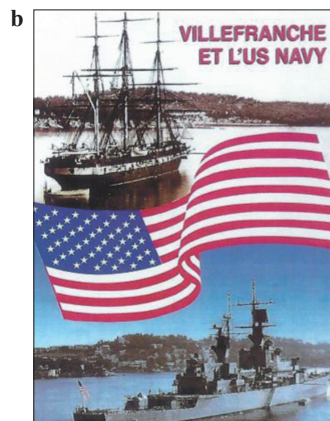


Fig. 14 : **a.** Réception du commandant Philip Dur par le maire J. Calderoni (entre 1980 et 1982).
b. Affiche de l'exposition Villefranche et l'US Navy (1995). (Collection Les Américains et la VI^e Flotte.)
a. Reception of Commander Philip Dur by Mayor J. Calderoni (between 1980 and 1982). b. Exhibition poster: Villefranche and the US Navy (1995).

24. Fichiers aimablement mis à notre disposition par Mme Chrétien.

de son mandat, en 1995, correspond aux cérémonies de célébration des 700 ans de la fondation de la cité de Villefranche. C'est tout naturellement que dans le cadre de l'exposition organisée à la Citadelle, un hommage est rendu à la présence de la marine de guerre américaine (fig. 14b). La tradition des réceptions officielles et des échanges de cadeaux est maintenue.

En 2017, l'actuel maire, Christophe Trojani (depuis 2014) et son conseil municipal soutiennent le projet de sauvetage d'une ancre américaine, perdue et retrouvée, gisant par vingt-deux mètres de fond dans la rade (fig. 15 et 16). Ce projet, proposé par l'association « ANAO l'aventure sous-marine », et géré par l'association « Les Américains et la VI^e Flotte à Villefranche-sur-Mer » s'est inscrit dans le cadre de la célébration de l'amitié franco-américaine, réaffirmée au cours d'une cérémonie commémorative le 20 janvier 2017 durant laquelle ont été réunies les plus hautes autorités maritimes françaises et américaines de Méditerranée.

Le maire, G. Perdoncini, avait vu juste lors de son discours prononcé voici 50 ans lors du départ « officiel » de la VI^e Flotte de l'US Navy ! À l'échelle locale, les liens d'amitié entre Villefranche et la VI^e Flotte demeurent vivants et forts. En célébrant l'entente franco-américaine les édiles actuels s'inscrivent dans une longue tradition, initiée voici plus de 150 ans.

Le choix d'une ancre américaine arrime la ville à l'US Navy et illustre bien le destin maritime de Villefranche-sur-Mer²⁵.



Fig. 15 : L'ancre américaine découverte dans le fond de la rade (photo O. Jude et S. Laurent, FMAS Monaco).
The American anchor discovered in the bottom of the harbor.



Fig. 16 : Cérémonie du dévoilement de l'ancre américaine le 20 janvier 2017 (Collection Les Américains et la VI^e Flotte).
Ceremony of the unveiling of the American anchor on January 20th, 2017.

BIBLIOGRAPHIE

HATTENDORF J.B. (2011).– *Talking about Naval History: A Collection of Essays*. Government Printing Office, 254 p.

VERNIER O. (1999).– Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine, 1814/1939. *Nice Historique*, 1999, 1-2, 102^e année, pp. 59-71.

25. Étaient présents lors de la cérémonie : le professeur Chr. Trojani, le vice-amiral de la Faverie du Ché, préfet maritime de Méditerranée, le vice-amiral Christopher Grady, commandant la 6^e Flotte, Mme Quesada, consul des États Unis, Mme Véronique Laurent-Albesa, sous-préfète de Nice-Montagne, M. Roger Roux, conseiller Régional, M. Xavier Bech, conseiller départemental, des représentants de la Métropole ; les représentants de la Marine nationale française et des représentants de la société civile.